



Communauté de Communes du Pays de Honfleur - Beuzeville

Réunion de Bureau

CCPHB - 33 Cours des Fossés- Honfleur

Mardi 19 Janvier 2021 à 17h30

Procès-verbal

L'an deux mil vingt et un, le 19 Janvier, à 17h30, le Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Honfleur-Beuzeville, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en son siège – 33, Cours des Fossés – HONFLEUR.

Etaient présents : Michel LAMARRE, Allain GUESDON, Jean-François BERNARD, Michel BAILLEUL, Didier DEPIROU, Martine HOUSSAYE, Sylvain NAVIAUX.

Absents et excusés : Christophe BUISSON, Marie-France CHÂRON, Alain FONTAINE.

Ordre du jour

Sujets soumis à délibérations :

- Renouvellement de la convention d'objectif avec SOLIHA Normandie Seine et SOLIHA Territoire en Normandie : Mission d'animation et de suivi du Point Info Habitat et du dispositif d'aide complémentaire de la collectivité aux travaux,
- Aide aux particuliers pour l'amélioration de l'Habitat – Dispositif SOLIHA –deux dossiers,
- Plan vélo : Attribution de l'aide à l'acquisition d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE),
- Bassins de mobilité : Décision de rattachement de la CCPHB,
- Cotisation à l'association Biomasse Normandie,
- Contrat de reprise de matériaux : ajout du flux « films plastiques PEBD » (PolyEthylène Basse Densité),
- Avenant portant transfert du marché de service « Elimination des déchets ménagers et assimilés de la partie calvadosienne du territoire de la CCPHB – Lot 8 : traitement du bois » pour changement d'entité,
- Attribution du marché « Optimisation et harmonisation du service de prévention et de gestion des déchets »,
- Adhésion au groupement d'achats d'énergie électrique coordonné par le Syndicat intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE),

Sujet soumis pour avis :

- Dispositif d'aide à l'amélioration de l'habitat : évolution des critères d'éligibilité,
- Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARE),
- Evolution du cadastre solaire.

<p>Sujets soumis à délibérations</p>

Renouvellement de la convention d'objectif avec SOLIHA Normandie Seine et SOLIHA Territoire en Normandie : Mission d'animation et de suivi du Point Info Habitat et du dispositif d'aide complémentaire de la collectivité aux travaux.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE, à l'unanimité des voix,**

APPROUVE la poursuite de l'opération d'amélioration de l'Habitat à l'échelle de l'ensemble du territoire de la CCPHB,

APPROUVE les modalités du dispositif d'aide complémentaire de la CCPHB aux travaux sur l'ensemble du territoire,

APPROUVE le projet de convention d'objectifs avec SOLIHA Normandie Seine, mandataire et SOLIHA Territoire en Normandie co-traitant, pour la mission d'animation et de suivi d'un point Info Habitat,

AUTORISE Monsieur le Président à signer ladite convention ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'application de la présente délibération.

**Subvention de la CCPHB pour l'amélioration de l'Habitat – Dispositif SOLIHA
2020-2021 - Dossier de Monsieur Benoît LEBLANC domicilié à Honfleur**

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU, à l'unanimité des voix,**

AUTORISE Monsieur le Vice-Président en charge de la commission Habitat à donner un avis favorable à la demande de Monsieur LEBLANC domiciliée à Honfleur au titre de la « Maîtrise de l'Energie »,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 500 € au titre de la « Maîtrise de l'Energie » à Monsieur LEBLANC,

AUTORISE Monsieur le Président à signer toute pièce nécessaire à l'application de la présente délibération.

Subvention de la CCPHB pour l'amélioration de l'Habitat – Dispositif SOLIHA 2020-2021 - Dossier de Madame Marie-Claude PATIN, domiciliée à Beuzeville

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU, à l'unanimité des voix,**

AUTORISE Monsieur le Vice-Président en charge de la commission Habitat à donner un avis favorable à la demande de Madame PATIN domiciliée à Beuzeville au titre de la « Maintien à domicile »,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 500 € au titre de la « Maintien à domicile » à Madame PATIN,

AUTORISE Monsieur le Président à signer toute pièce nécessaire à l'application de la présente délibération.

Plan vélo : Attribution de l'aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE)

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE, à l'unanimité des voix,**

APPROUVE le versement d'une subvention à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique d'un montant de 59,99 euros à Madame Isabelle BARBE,

APPROUVE le versement d'une subvention à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique d'un montant de 250 euros à Madame Sylvie DÎNE,

APPROUVE le versement d'une subvention à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique d'un montant de 199,8 euros à Monsieur Gilles GAUDU,

AUTORISE Monsieur le Président à signer toute pièce nécessaire à l'application de la présente délibération.

Bassins de mobilité : Décision de rattachement de la CCPHB

Après décision du bureau, ce sujet fera l'objet d'une délibération au conseil communautaire du 19 Février 2021.

Cotisation à l'association Biomasse Normandie

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE, à l'unanimité des voix,**

ACCEPTTE le renouvellement de l'adhésion à l'association Biomasse Normandie dont le montant annuel de la cotisation 2021 s'élève à 116 euros,

AUTORISE Monsieur le Président à signer toute pièce nécessaire à l'application de la présente délibération.

**Contrat de reprise de matériaux : ajout du flux « films plastiques PEBD »
(PolyEthylène Basse Densité)**

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE, à l'unanimité des voix,

APPROUVE la signature d'un nouveau contrat avec COVED intégrant les films plastiques PEBD aux autres flux de plastiques collectés en extension de consignes de tri, pour une durée de 2 ans et aux mêmes conditions techniques et financières que le précédent contrat,

AUTORISE Monsieur le Président à signer ledit contrat et toute pièce nécessaire à l'application de la présente délibération.

**Avenant portant transfert du marché de service « Elimination des déchets ménagers et assimilés de
la partie calvadosienne du territoire de la CCPHB – Lot 8 : traitement du bois »
pour changement d'entité**

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE, à l'unanimité des voix,

PREND ACTE que la société VALNOR a décidé de filialiser sa branche d'activité de collecte, tri, transfert et traitement des déchets au profit de la SOCIETE DE PROPLETE ET D'ENVIRONNEMENT DE NORMANDIE (SPEN), à partir du 31/12/2020,

ACCEPTTE le transfert du marché notifié le 14 Septembre 2018 à la société VALNOR à la Société SPEN,

DIT QUE que la société SPEN sera pleinement substituée à VALNOR pour la poursuite du marché jusqu'à son terme et dans les mêmes conditions qu'auparavant,

APPROUVE l'avenant au marché de service « Elimination des déchets ménagers et assimilés de la partie Calvadosienne du territoire de la CCPHB - Lot n°8 pour le traitement du bois avec l'entreprise VALNOR » au profit de la SOCIETE DE PROPLETE ET D'ENVIRONNEMENT DE NORMANDIE, annexé à la présente délibération,

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant au marché de service « élimination des déchets ménagers et assimilés de la partie Calvadosienne du territoire de la CCPHB - Lot 8 pour le traitement du bois » au profit de la SOCIETE DE PROPLETE ET D'ENVIRONNEMENT DE NORMANDIE et toute pièce nécessaire à l'application de la présente délibération.

Attribution du marché « Optimisation et harmonisation du service de prévention et de gestion des déchets »

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE, à l'unanimité des voix,

ATTRIBUE le marché au groupement de l'entreprise **ELCIMAÏ ENVIRONNEMENT** qui a été retenu pour un montant s'élevant à 136 567,50 € HT,

PREND ACTE que cette étude complète sera menée courant 2021 sur les volets financier, juridique, organisationnel, technique et sur le plan de la gouvernance et de la communication,

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

**Une communication de ce sujet sera faite lors du prochain conseil communautaire le 19 Février 2021.*

Adhésion au groupement d'achats d'énergie électrique coordonné par le Syndicat intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE)

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE, à l'unanimité des voix,

DECIDE d'adhérer au groupement d'achats pour la fourniture d'énergie électrique coordonné par le SIEGE pour les besoins de la collectivité, selon les possibilités fixées à l'article 2 de l'acte constitutif du groupement, pour ce qui concerne les contrats relatifs aux installations et sites ayant une puissance souscrite inférieure ou égale à 36 kVA,

APPROUVE l'acte constitutif du groupement de commandes pour la fourniture d'énergie électrique coordonné par le SIEGE et figurant en annexe à la présente,

AUTORISE Monsieur Michel LAMARRE, Président de la CCPHB à signer l'acte constitutif annexé à la présente et à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

Sujets soumis pour avis

Dispositif d'aide à l'amélioration de l'habitat : évolution des critères d'éligibilité

Le bureau a donné un avis favorable à la validation de la présente proposition d'élargissement des critères de travaux, Ce Sujet sera inscrit à l'ordre du jour du conseil communautaire du 19 Février 2021 afin de délibérer.

Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARE)

Le bureau a donné un avis favorable à la confirmation de l'intégration de la CCPHB aux Espaces Conseil FAIRE départementaux et à l'approbation des modalités de mise en œuvre proposées par les opérateurs Biomasse et SOLIHA, pour un montant total de 11 220.5 euros,

Ce Sujet sera inscrit à l'ordre du jour du conseil communautaire du 19 Février 2021 afin de délibérer.

Evolution du cadastre solaire

Le bureau a donné un avis favorable pour l'option 2, pour qu'un courrier d'intention soit fait au SDEC et pour signature de l'avenant à la convention avec le SDEC.

Ce Sujet sera inscrit à l'ordre du jour du conseil communautaire du 19 Février 2021 afin de délibérer.

Séance levée à 19h00